



## CDEN bilan de rentrée du 13 décembre 2022

M. le Vice-Président du CD 31  
M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne,  
Mesdames et messieurs les membres du CDEN 31,

Avec les élections qui viennent de se dérouler, l'Unsa-Education sera toujours présente pour le mandat à venir puisqu'elle conserve sa 2<sup>e</sup> place dans notre département. Nous continuerons à prendre toute notre place pour représenter les personnels. Cette place si singulière actuellement, parce que réformiste.

Nous souhaitons en préambule saluer l'action de M. Méric, tout particulièrement en ce qui concerne le projet mixité sociale. Nous espérons que cette volonté de transformation de choses trop établies perdure avec la passation de présidence au sein du CD 31.

Cette rentrée scolaire a été très particulière en Haute-Garonne.

**Dans les collèges et lycées**, elle a été marquée par les ouvertures de 4 collèges et un lycée. Ce n'est pas si commun, et nous avons là le signe de l'attractivité de notre département, accompagné d'une dynamique démographique positive.

Sur ces 5 EPLE, 2 collèges ouvrent consécutivement à la fermeture de 2 établissements Rep+.

Notre administration en lien avec la collectivité s'était engagée sur ce « -2 / + 2 », l'UNSA Education y avait souscrit dès le départ et nous maintenons notre appui au projet « mixité sociale » engagé sur Toulouse et sa métropole. Néanmoins, ce soutien ne peut éluder les difficultés rencontrées à la rentrée, notamment sur le collège de St Simon où le climat scolaire reste fragile. Mériterait-il d'être d'ores et déjà classé en éducation prioritaire ? Le taux d'IPS sera intéressant à observer de ce point de vue. S'il était trop bas, l'évaluation de ce projet mixité serait alors différente : ces reconstructions n'auraient servi qu'à déplacer les élèves de quelques centaines de mètres...

Plus largement sur la commune de Toulouse, les futures ouvertures vont engendrer des ajustements de carte scolaire. L'UNSA Education demande à ce que les collèges qui participent déjà au projet « mixité sociale » en accueillant des élèves rep+, et dont l'IPS a

clairement baissé suite au projet mixité, bénéficiant d'un répit sur ces ajustements. Nous avons des retours positifs de ces collèges qui ont enclenché des projets qui marchent, au bénéfice de tous les élèves accueillis. Ils ont joué le jeu, mais apprennent parfois au gré des réunions publiques organisées que leurs secteurs seraient encore impactés dans les futures décisions concernant la RS 23.

Nous pensons le secteur assez dense pour que les ajustements prévus impactent d'autres collèges toulousains. Si notre avis est sollicité en amont des décisions, nous pourrions éventuellement vous suggérer des solutions si ces ajustements paraissent absolument nécessaires.

M. le Vice - Président nous tenons ici un CDEN, mais nous attendons depuis de longues années le pendant régional. Nous savons que l'organisation d'un dialogue avec la Région sur le sujet des cartes scolaires des lycées n'est pas forcément de votre compétence, mais il ne nous semble pas inutile de préciser ici qu'il nous semblerait naturel que la Région invite aussi les représentants des personnels de l'EN à émettre des avis sur les questions attenantes à l'ouverture d'un lycée comme le CD 31 le fait.

Il faut savoir que le CAEN ne s'est pas réuni depuis de nombreuses années dans notre Région, ce que nous regrettons, et dénonçons. Puisque la Région Occitanie est aujourd'hui parmi nous, nous espérons notre demande entendue.

En cette période de fin d'année, nous observons dans les EPLE des équipes techniques dans les collèges parfois en grandes difficultés car elles sont en sous effectifs importants.

La situation sanitaire apportant en ce début d'hiver un lot non négligeable d'arrêts maladies, l'apport de personnels volants est précieux, sans pouvoir systématiquement répondre à chaque besoin.

Dans un prochain bilan, l'UNSA Education aimerait que vos services nous fassent un point sur les effectifs et l'utilisation de ces personnels afin d'avoir une vision globale des remplacements des agents territoriaux.

Également, sur plusieurs collèges des chefs de cuisine ont obtenus une mutation suite à leur demande mais certains postes semblent rester vacants car les équipes n'ont aucune information sur le remplacement du personnel muté. Pourriez-vous nous indiquer quand est-ce que ces postes seront pourvus ?

Avec les congés de fin d'année qui approchent, les décisions urgentes pour que ces personnels puissent prendre leurs marques au sein de leurs futures équipes et futurs établissements.